

Classe de 2de générale et technologique

Financement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

LYCÉE AGRICOLE HENRI-QUEUILLE
05.55.95.80.02

Accès à la formation

Publics visés :

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal. Les enseignements de la classe de seconde générale et technologique comprennent (horaires hebdomadaires) : des enseignements communs : français (4 h), histoire - géographie (3 h), langues vivantes A et B (5 h 30 ; la LVB peut être étrangère ou régionale), sciences économiques et sociales (1h30), mathématiques (4 h), physique-chimie (3 h), sciences de la vie et de la Terre (1 h 30), éducation physique et sportive (2 h), enseignement moral et civique (18 h annuelles) et sciences numériques et technologie (1h 30) ; stage en milieu professionnel (2 semaines en fin d'année scolaire, nouveauté 2023). et des enseignements optionnels (recommandés, en fonction du projet d'orientation, mais non obligatoires) : 2 enseignements optionnels au plus selon les modalités suivantes : un enseignement optionnel général choisi parmi langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3 h ; enseignements pouvant être ajoutées aux deux enseignements optionnels possibles), langue vivante C étrangère ou régionale (3 h), langues des signes française (3 h), écologie-agronomie-territoires-développement durable (3 h uniquement dans les lycées agricoles), éducation physique et sportive (3 h), arts du cirque (6 h), et arts (3 h) ; un enseignement au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre) et un enseignement optionnel technologique choisi parmi : management et gestion (1 h 30), santé et social (1 h 30), biotechnologies (1 h 30), sciences et laboratoire (1 h 30), sciences de l'ingénieur (1 h 30), création et innovation technologiques (1 h 30), création et culture-design (6 h), atelier artistique (72 h annuelles) et pour les élèves inscrits dans un établissement d'enseignement artistique, culture et pratique de la danse, ou de la musique ou du théâtre (6 heures) ; dans les lycées agricoles, les élèves choisissent parmi hippologie et équitation ou autres pratiques

...

Contenu et modalités d'organisation

<https://eduscol.education.fr/633/seconde-generale-et-technologique>

Commentaires sur la durée hebdomadaire
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00602477	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Neuvic (19)	LYCÉE AGRICOLE HENRI-QUEUILLE		Non éligible	